

Que faire si... ?

Un élève m'inquiète (manque de soins, tristesse...).



Je fais part de mes doutes à mes collègues.

Je rencontre les parents en mettant l'accent sur la scolarité de l'élève. J'explique aux parents que je vais signaler l'enfant à la psychologue scolaire.

J'informe la psychologue scolaire en lui envoyant une fiche de signalement RA-SED. Je donne une photocopie de cette demande à la directrice.

Que se passe-t-il ensuite ?

La psychologue scolaire rencontre les parents, puis l'enfant (à l'école).

Elle peut proposer aux parents une démarche de prise en charge par un psychologue (CMP ou privé), elle peut aussi, dans les cas graves, déclencher une information préoccupante auprès de l'Inspection Académique.

Que faire si... ?

Je souhaite faire une sortie scolaire.

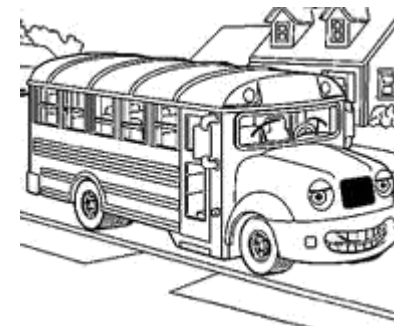
Je me renseigne sur les dates, l'organisation, le coût, le transport.

Je réserve et je trouve des accompagnateurs.

Je donne toutes ces informations à la directrice qui complète l'autorisation de sortie, réserve le car si besoin et fait passer les bons de commande en mairie.

Je signe l'autorisation de sortie et la rend à la directrice.

Dans le cas d'une sortie dépassant des horaires scolaires, je prépare un mot à l'attention des parents sur lequel apparaît une autorisation de participation qu'ils doivent signer obligatoirement.



Que faire si... ?

**J'ai un élève avec une
AVS.**

Je définis clairement le rôle de l'AVS et le lui explique.

Je présente l'AVS aux parents.

AVS = élève dont le handicap est reconnu par la MDPH = élève dont le dossier est suivi par l'enseignant-référent de circonscription = Equipe de Suivi de Scolarisation une fois par an

La date de l'ESS est proposée par l'enseignant-référent. La directrice invite les parents. Ces derniers invitent les professionnels qui suivent l'enfant (orthophoniste, éducateur, psychologue...).

Pour l'ESS, l'enseignant doit compléter une fiche de suivi de l'élève et une évaluation de la présence de l'AVS.



Que faire si... ?

J'ai un problème avec la photocopieuse.

Je cherche la solution tout seul.

Bourrage papier ? Il suffit souvent d'ouvrir le capot et de tirer doucement sur la feuille. Attention à ne pas laisser un papier déchiré ! En cas de doute, je ne touche à rien.

Toner vide ? Je le change.

Je n'ai pas la solution.

J'appelle un collègue pour m'aider. Je ne pars pas en laissant tout en plan pour que le collègue suivant ait une mauvaise surprise.

Personne n'a la solution.

J'appelle la société qui s'occupe de la maintenance de la photocopieuse.

Nom :

N° de téléphone :



les activités « en plus ».

Selon les années :
la semaine du goût,
sécurité routière pour les CM2,

...



Le Sou des écoles

Octobre : Bal du Sou

Décembre : Marché de Noël

Mars : Carnaval

Mai : Kermesse et Tombola

Juin : Fête de l'école